



15 décembre 2021

Commission mixte PMLA

Vers le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)
du SCoT Loire Angers



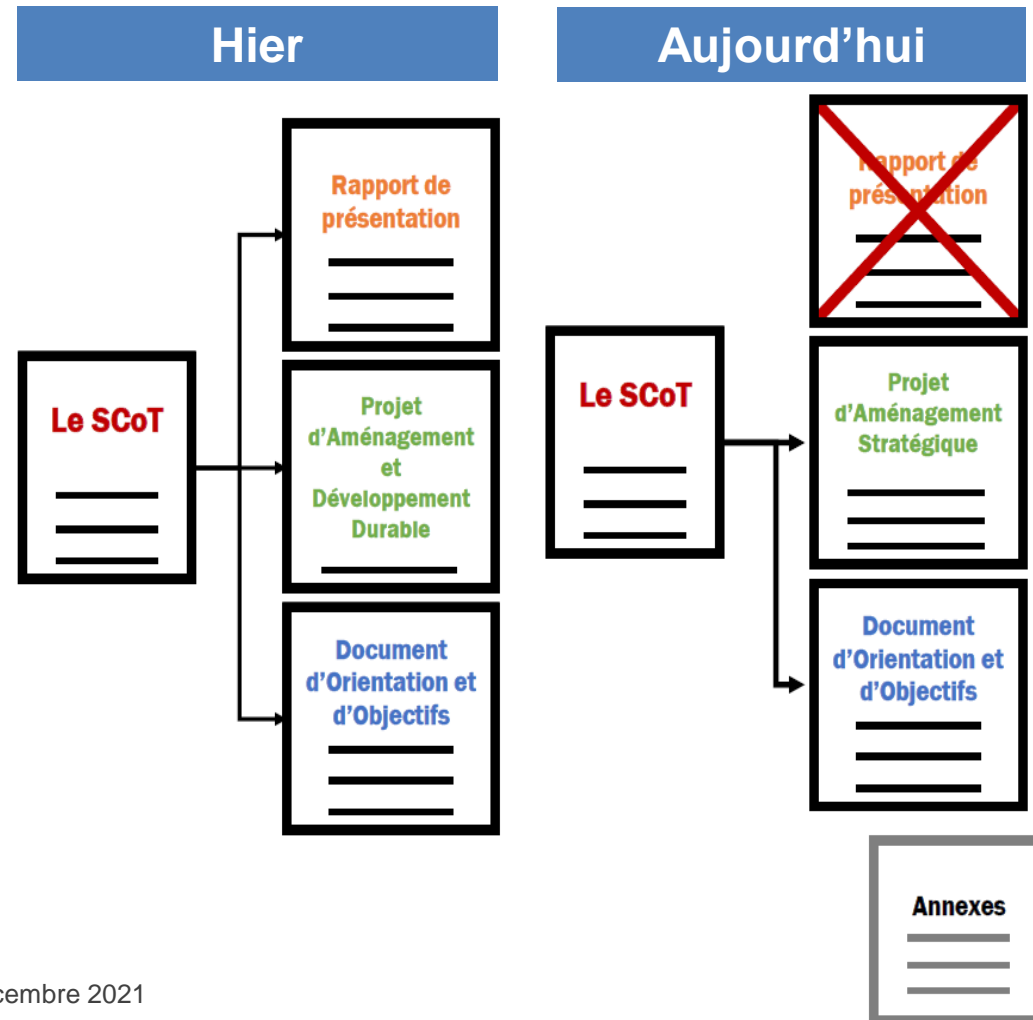
Ordre du jour

- Evolution du contenu du SCoT et rôle du PAS
- Atelier fresque de la ville
- Présentation du plan du PAS

Evolution du contenu du SCoT et rôle du PAS

L'ordonnance du 17 juin 2020 (loi ELAN) vise à moderniser les SCoT → évolution des différentes parties du SCoT :

- Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) → le projet d'aménagement stratégique (PAS) **assoupli**,
- Le document d'orientations et d'objectif (DOO) est **restructuré** autour de 3 grands blocs,
- L'essentiel des éléments du rapport de présentation est **transféré** en annexes



- L'ordonnance du 17 juin 2020 confère au projet d'aménagement stratégique (PAS) :
- **Un horizon temporel** pour le projet de SCoT : le PAS définit les objectifs de développement et d'aménagement du territoire à 20 ans ;
 - **Des liens plus visibles avec les enjeux** révélés par le diagnostic du territoire : les objectifs du PAS à 20 ans sont établis "sur la base d'une synthèse du diagnostic territorial et des enjeux qui s'en dégagent" ;
 - **Plus de souplesse sur le contenu** attendu : l'ordonnance supprime la liste des thématiques à aborder dans cette partie du SCoT ;
 - **Une volonté de rapprocher les politiques publiques, notamment par des approches transversales (politiques de transitions)** à travers les objectifs du PAS, en favorisant :
 - un équilibre et une complémentarité des polarités urbaines et rurales,
 - une gestion économe de l'espace limitant l'artificialisation des sols,
 - les transitions écologique, énergétique et climatique,
 - une offre d'habitat, de services et de mobilités adaptés aux nouveaux modes de vie,
 - une agriculture contribuant notamment à la satisfaction des besoins alimentaires locaux
 - [...] la qualité des espaces urbains comme naturels et des paysages



Fresque de la ville

© lafresquedelaville.net





Une 1^{ère} mouture pour le PAS

Une bonne base pour rédiger le PAS : la synthèse Atouts – Faiblesses – Opportunités - Menaces

Atouts/Faiblesses du territoire



Un territoire qui produit, capte et distribue des richesses

- Une image positive du territoire de plus en plus relayée par les médias
- Dualité du cadre de vie : patrimoine paysager et bâti
- Tourisme d'affaires: des équipements adaptés accueillant de nombreux salons et congrès
- Une diversité du tissu économique basé sur un réseau de TPE / PME
- Des filières économiques structurées et reconnues : Pôle végétal, numérique, silver économie, BARP...
- Un réseau de start-ups, écoles, instituts de recherche
- Une agriculture locale diversifiée, exportatrice, avec des productions spécifiques à forte valeur ajoutée et un rayonnement de la filière végétale assurée par la présence du pôle végétal
- Des multinationales faiblement représentées sur le territoire
- Des pôles commerciaux thématiques fragilisés
- Un manque de visibilité de la destination touristique
- De nombreuses petites entreprises (productives, de commerces et de services) "sorties" de la ville pour aller s'installer dans des ZAE périphériques



Un territoire bien relié, bénéficiant d'une haute intensité d'interactions

- Une bonne connexion grand territoire (Grand-Ouest et bassin parisien notamment)
- Une bonne desserte locale tous modes : une circulation qui reste fluide et un réseau de TC qui se développe
- Une armature territoriale qui reste à consolider
- Des équipements et services plutôt bien répartis sur le territoire
- Dynamisme démographique: attractivité résidentielle
- Une ville universitaire et étudiante, avec une offre de formation diversifiée
- Une évolution des prix immobiliers jugée «raisonnable»
- Une dynamique associative et des solidarités importantes
- Une offre culturelle et de loisirs importante
- Une fragilisation des centres-bourgs / centres-villes
- Déconnexion lieu de résidence / lieu d'emplois génératrice de déplacements et de difficultés de circulation localisées dans l'espace et dans le temps
- Une pénurie de logements pour certains publics cibles
- Manque d'adéquation entre besoins et attentes en logements / projets urbains proposés
- Une desserte numérique inégale
- Faiblesse du ferroutage

Un territoire qui préserve la santé de ses habitants et de ses espaces

- Accès aisé à la nature depuis la ville (réseau dense de parcs, sentiers de randonnées et d'itinéraires cyclables...)
- Forte présence de l'eau
- Patrimoine bâti et naturel (UNESCO, Basses Vallées, sud viticole...), vecteur d'identité
- Rôle écologique des espaces naturels : biodiversité, expansion des crues, captation carbone...
- Un potentiel de développement des énergies renouvelables (solaire, méthanisation...)
- Des démarches de Projet alimentaire territorial ou circuits courts engagées dans les territoires
- Présence d'un CHU et d'une offre de soins bien répartie
- Etalement urbain / pression urbaine et mitage agricole
- Quelques ruptures de continuités écologiques
- Peu de massifs forestiers, inégalement répartis sur le territoire et gestion forestière non optimale
- Qualité de l'eau médiocre de certains cours d'eau
- Des zones d'inconfort (flots de chaleur, sites pollués...)
- De faibles potentiels de développement pour certaines énergies renouvelables (éolien...)
- Vieillesse de la population et besoins croissants en matière de santé

Les enjeux des transitions



Changement climatique

- Augmentation des risques naturels : inondation, retrait gonflement des argiles, effondrement, sécheresse
- Pression sur les ressources (sol, eau notamment) accentuée par la concurrence entre les besoins
- Appauvrissement des sols et menaces sur leur structure physique (érosion / ravinement)
- Perte de biodiversité
- Augmentation des périodes de canicule et des flots de chaleur urbains



Etalement urbain et artificialisation des sols

- Augmentation des mouvements pendulaires en autosolisme, des émissions de GES et de la congestion du trafic
- Accentuation des fractures (sociale, numérique, mobilitaires et servicielles) entre pôle centre, couronnes périurbaines et rurales
- Augmentation du prix de l'immobilier et du foncier
- Dévitalisation des centres-bourgs
- Risque de friches, notamment commerciales
- Pression accrue sur les paysages et le patrimoine naturel (paysages banalisés et pression sur la biodiversité et les sols)
- Consommation d'espace et impacts environnementaux liés au développement économique du territoire, notamment au développement de plateformes logistiques

Vulnérabilités



Concurrences territoriales

- Economiques pour l'accueil des entreprises : des offres foncières concurrentes entraînant une consommation d'espace surdimensionnée
- Résidentielles pour l'accueil des habitants : des opérations concurrentes (type et coût des logements proposés) qui favorisent les extensions et la périurbanisation au détriment du renouvellement urbain
- En matière d'équipements : déficit de coordination permettant une complémentarité de l'offre



Economiques

- Dynamique économique coupée dans son élan par la crise sanitaire
- Dépendance de nos systèmes productifs vis-à-vis de territoires extérieurs dans certains secteurs stratégiques (santé, agro-alimentaire, électronique, chimie)
- Fragilité de certaines filières agricoles: crise de l'élevage bovin, horticulture...
- Démographie agricole / difficultés des transmissions d'exploitations



Atouts locaux

- Tissue économique résilient (réseau diversifié de TPE/PME)
- Economie présente non délocalisable
- Potentiel d'attractivité pour des travailleurs extérieurs pratiquant le télétravail (qualité du cadre de vie, accessibilité grand territoire...)
- Potentiel d'adaptation de l'agriculture locale aux transitions: proximité et diversité des productions alimentaires, capacité de conversion en bio, développement de l'agro-écologie, valorisation énergétique...
- Rôle écologique de certains milieux très présents sur le territoire : expansion des crues, captation carbone, biodiversité
- Dynamique associative et solidarités socio-économiques et institutionnelles : capacité à faire ensemble
- Des savoir-faire liés au patrimoine / diversité des métiers d'art



Un territoire d'expérimentations et d'innovations

- Pratiques anciennes de l'intercommunalité et de la coopération entre territoires
- Création des communes nouvelles et élargissement des EPCI
- Pôle végétal : qui place le territoire en pointe pour l'adaptation des productions végétales au changement climatique
- Territoire intelligent: une expérimentation d'outils numériques visant à accélérer la transition écologique au service des habitants

Résilience du territoire

- La transition numérique : Penser l'aménagement du territoire et adapter l'urbanisme au regard du développement des nouveaux usages et services numériques qui en bouscule les modèles (e-commerce, télétravail, free floating, airBnB..), en :
 - mesurant leur impact environnemental
 - prenant soin de ne pas accroître la fracture numérique (accès et usages).
- La transition démographique : Faire co-habiter les générations en réponse au vieillissement de la population et trouver le bon équilibre pour son attractivité résidentielle
- La transition territoriale : Construire un territoire solidaire qui capitalise sur les recompositions territoriales à l'œuvre pour éviter de tomber dans le piège de la compétition territoriale ou les travers d'une métropolisation à tout crin (Alliance des territoires et interterritorialité).
- La transition sociétale : accompagner les nouveaux besoins des citoyens (mobilité multiple, nouveaux modes d'habiter, de consommer, de s'alimenter, démocratie participative et contributive, ...)
- La transition écologique : construire un territoire résilient et durable qui vise l'atténuation des effets du changement climatique et l'adaptation. Il s'agira de passer d'un système économique vorace en ressources à un système frugal en ressources (eau, sol, énergie, pétrole, minerais...). La transition écologique inclut la transition énergétique (passage vers des énergies vertes et une meilleure maîtrise de la demande en énergie) mais elle va au-delà (limitation de la consommation des espaces naturels et agricoles...).

Introduction: horizon temporel et atouts de résilience du territoire

- **Un horizon stratégique à 2050**, un peu au-delà de la portée d'un SCoT (20 ans) :
 - mais plus cohérent avec celui des documents de référence du SCoT (SRADDET et PCAET) et les grandes lois récentes
 - Une inscription de la réflexion dans le temps long qui implique :
 - Un phasage des objectifs
 - Un phasage de l'urbanisation pour assurer la diversité des besoins sur le temps long.
- **Un territoire qui bénéficie d'atouts et d'une capacité de résilience pour affronter ce défi des transitions**

Résilience du territoire



Les atouts

- *Tissu économique résilient (réseau diversifié de TPE/PME)*
- *Economie présenteielle non délocalisable*
- *Potentiel d'attractivité pour des travailleurs extérieurs pratiquant le télétravail (qualité du cadre de vie, accessibilité grand territoire...)*
- *Potentiel d'adaptation de l'agriculture locale aux transitions: proximité et diversité des productions alimentaires, capacité de conversion en bio, développement de l'agro-écologie, valorisation énergétique...*
- *Rôle écologique de certains milieux très présents sur le territoire : expansion des crues, captation carbone, biodiversité*
- *Dynamique associative et solidarités socio-économiques et institutionnelles : capacité à faire ensemble*
- *Des savoir-faire liés au patrimoine / diversité des métiers d'art*



Un territoire d'expérimentations et d'innovations

- *Pratiques anciennes de l'intercommunalité et de la coopération entre territoires*
- *Création des communes nouvelles et élargissement des EPCI*
- *Pôle végétal : qui place le territoire en pointe pour l'adaptation des productions végétales au changement climatique et l'utilisation du végétal comme réponse à l'adaptation au changement climatique*
- *Territoire intelligent: une expérimentation d'outils numériques visant à accélérer la transition écologique au service des habitants*

→ Contexte

- Choix volontariste des élus de se doter d'un PCAET à l'échelle du SCoT
- Des démarches engagées dans ce sens sur les territoires (ex: Assises de la transition écologique de la CU ALM, démarches PAT dans les 3 EPCI...)

→ Les défis à relever

- L'atténuation des effets du changement climatique
- L'adaptation aux effets du changement climatique
- Le tout accompagné d'un enjeu social

→ Les 3 axes de la stratégie transversale - Les objectifs du PAS allant dans le sens de :

- la lutte contre les effets négatifs du changement climatique
- l'adaptation aux effets du changement climatique
- l'amélioration de la santé humaine et environnementale

I. Un territoire bien relié, bénéficiant d'une haute intensité d'interactions

A. Ce que nous sommes

B. Ce que nous voulons pour le territoire

1. Une organisation du territoire au service de la proximité et du vivre ensemble

1.a. Projeter le développement de chaque commune en cohérence avec son rôle dans l'armature territoriale

1.b. Organiser le maillage des équipements et services, en prenant en compte la complémentarité potentiellement offerte par le numérique

2. Une offre de logements répondant aux besoins et au défi de la transition énergétique

2.a. Assurer l'accueil des habitants d'aujourd'hui et de demain en cohérence avec l'organisation territoriale

2.b. Offrir des logements diversifiés garantissant la fluidité du parcours résidentiel des ménages et répondant au défi de la transition démographique

2.c. Valoriser les qualités d'habiter à toutes les échelles

3. Une offre de mobilité répondant au défi de la proximité, de la transition énergétique et de l'inclusion sociale

3.a. Articuler urbanisme et mobilités durables

3.b. Améliorer les connexions grand territoire

3.c. Faciliter le recours aux modes alternatifs à la voiture individuelle

Un territoire bien relié, bénéficiant d'une haute intensité d'interactions

- Une bonne connexion grand territoire (Grand-Ouest et bassin parisien notamment)
- Une bonne desserte locale tous modes : une circulation qui reste fluide et un réseau de TC qui se développe
- Une armature territoriale qui reste à consolider
- Des équipements et services plutôt bien répartis sur le territoire
- Dynamisme démographique: attractivité résidentielle
- Une ville universitaire et étudiante, avec une offre de formation diversifiée
- Une évolution des prix immobiliers jugée «raisonnable»
- Une dynamique associative et des solidarités importantes
- Une offre culturelle et de loisirs importante

- Une fragilisation des centres-bourgs / centres-villes
- Déconnexion lieu de résidence / lieu d'emplois génératrice de déplacements et de difficultés de circulation localisées dans l'espace et dans le temps
- Une pénurie de logements pour certains publics cibles
- Manque d'adéquation entre besoins et attentes en logements / projets urbains proposés
- Une desserte numérique inégale
- Faiblesse du ferroutage

Un territoire qui

II. Un territoire qui produit, capte et distribue des richesses

A. Ce que nous sommes



B. Ce que nous voulons pour le territoire

1. Une économie accompagnant les transitions

1.a. Renforcer les atouts de notre économie pour assurer la résilience économique du territoire

1.b. Développer une stratégie d'accueil des activités conciliant ambition, complémentarité et sobriété foncière

1.c. Renforcer la vocation touristique du territoire en appui de la diversité de ses atouts

1.d. Développer une stratégie commerciale, conciliant adéquation aux besoins, intégration à l'organisation territoriale et qualité urbaine

2. Une agriculture contribuant notamment à la satisfaction des besoins alimentaires locaux

2.a. Résister à la pression urbaine et mieux cohabiter

2.b. Accompagner l'agriculture dans son adaptation aux nouvelles demandes sociétales et au changement climatique

III. Un territoire qui préserve la santé de ses habitants et de ses espaces

A. Ce que nous sommes



B. Ce que nous voulons pour le territoire

1. Un impératif : la protection de nos espaces naturels

1.a. Affirmer une ambition très volontariste pour contenir l'étalement urbain et limiter l'artificialisation des sols : s'inscrire dans une trajectoire zéro artificialisation nette

1.b. Protéger et valoriser la trame verte et bleue

2. L'aménagement et l'urbanisme au service de la santé et du bien-être des habitants

2.a. Actionner tous les leviers de l'aménagement et de l'urbanisme sur la santé, notamment ceux liés au végétal et à la nature

2.b. Préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine, éléments essentiels d'un cadre de vie de qualité

3. Protéger les ressources et réduire l'exposition aux risques, nuisances et pollutions

3.a. Protéger les ressources

3.b. Garantir la sécurité des habitants et des biens ainsi que la santé publique

3.c. Développer la production des énergies renouvelables et de récupération en cohérence avec la préservation de l'environnement et des paysages

- 11/01: Réunion PPA (AFOM, armature territoriale, principe structuration du PAS)
- 19/01: commission – recueil des 1ers retours / réactions / suggestions de compléments sur le PAS